



Municipalité de
Rougemont

Journal municipal de

Rougemont

décembre 2024

Volume 28

Numéro 12

*Programmation loisirs
Hiver 2025 page 6*



Nouveauté p.10
**STATIONNEMENT
HIVERNAL DE NUIT**



Prenez note que le bureau municipal sera fermé du 23 décembre au 3 janvier inclusivement. Joyeuses Fêtes!



Info-Collectes
10 janvier 2025

Collecte de sapin de Noël

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
LUNDI 6 janvier à 20h à la Mairie,
61 chemin Marieville

Messe de Noël

à l'église de Rougemont le 24 décembre à 20h30, précédé d'un concert à 20h10
Chorale avec enfants, adultes, orgue, trompette et violoncelle



Le nouveau CALENDRIER 2025 vous sera distribué par la poste dès que possible. Merci de votre compréhension!



****Compteurs d'eau 2024****

Utilisateurs de l'aqueduc municipal

Vous recevrez, sous peu, la facturation pour votre consommation d'eau 2024. Une base de 100 mètres cubes est inclus sur votre compte de taxes. L'excédent de votre consommation vous est facturé 0.45\$ le mètre cube supplémentaire.

Sachez que les propriétaires qui n'ont pas soumis leur lecture auront **une estimation de la consommation habituelle.**



Consultez l'éditorial du maire ainsi que les prévisions budgétaires 2025 à la page 11.



2025 CHANGEMENT DE JOUR POUR LE RECYCLAGE

Prenez note que dès 2025, la collecte de matières recyclables sera dorénavant les **lundis**. Vous pouvez consulter le nouveau calendrier de collectes 2025 sur notre site internet et vous le trouverez en version imprimée au verso du calendrier municipal qui vous serez distribué par la poste, dès que possible.



MATIÈRES RECYCLABLES

Conseil municipal



Guy Adam, maire



District 1
Sylvain Dansereau



District 2
Marielle Farley



District 3
Éric Fortin



District 4
Marie-Danielle Trudel



District 5
Pierre Dion



District 6
Isabelle Robert

Services municipaux

Direction générale **Kathia Joseph**
dg@rougemont.ca | poste 231

Adjointe de direction & communications

Julie Robitaille
info@rougemont.ca | poste 229

Finances **Caroline Tétraud**
compte@rougemont.ca | poste 223

Loisirs **Bruno Larose**
loisirs@rougemont.ca | poste 224

Sécurité incendie **Patrick Brodeur**
incendie@rougemont.ca | 450.947.4999

Services techniques, urbanisme et environnement
Stéphane Bibeault
urbanisme@rougemont.ca | p. 233

Travaux publics
Jean-François Bienvenue
tp@rougemont.ca | poste 225
Jonathan Dalpé, journalier

Responsable bibliothèque
Marie-Eve Dubuc
biblio@rougemont.ca | 450-469-3213

Hôtel de ville

61, chemin de Marieville
450.469.3790
info@rougemont.ca
www.rougemont.ca
Lundi au jeudi 8h30 à 12h et 13h à 16h30
Vendredi 8h30 à midi

Édifices municipaux



Bibliothèque Guy-Fréreau
839, rue Principale
Mardi et jeudi: 14h30 à 16h30 et 18h30 à 20h30
Mercredi et samedi: 9h30 à 11h30



Centre des loisirs Cousineau-Saumure
270, La Grande-Caroline
450.469.3790 p.224



Caserne 53,
63, chemin de Marieville
Patrick Brodeur 450.947.4999



Ouverture

À moins d'indication contraire, les résolutions sont adoptées à l'unanimité des membres présents. Monsieur Éric Fortin, propose l'ouverture de la séance, sous la présidence du maire, M. Guy Adam, à 20h00. Sont présents: Monsieur Sylvain Dansereau, conseiller au district # 1, Madame Marielle Farley, conseillère au district # 2, Monsieur Éric Fortin, conseiller au district # 3, Madame Marie-Danielle Trudel, conseillère au district # 4, Monsieur Pierre Dion, conseiller au district # 5, Madame Isabelle Robert, conseillère au district # 6 formant quorum. Est absente, . Est également présente, Madame Kathia Joseph, OMA, directrice générale et greffière-trésorière. 8 personnes assistent à la séance.

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Monsieur Sylvain Dansereau et résolu d'adopter l'ordre du jour proposé en l'item « Autres sujets d'intérêts pour la municipalité » ouvert.

Adoption du procès-verbal du 4 novembre 2024

CONSIDÉRANT QUE tous les membres du conseil ont reçu une copie des procès-verbaux à adopter, dans les délais prévus par la loi, permettant la dispense de lecture; EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Sylvain Dansereau et résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 4 novembre 2024, tel que soumis.

Approbation du paiement des comptes

CONSIDÉRANT QUE la liste des comptes à payer et déjà payés a été envoyée au conseil municipal avant la date prévue de leur adoption; CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil municipal ont pu poser les questions nécessaires afin de procéder aux paiements des comptes; EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Sylvain Dansereau et résolu d'approuver :

- La liste des déboursés payés d'avance au 2 décembre 2024 au montant de 301 934.52\$;
- La liste des comptes du budget des activités financières au 2 décembre 2024 pour un montant total de 265 029.32\$ incluant les quotes-parts mensuelles de la MRC de Rouville et de la Régie d'assainissement des Eaux usées Rougemont / St-Césaire;
- Les salaires et avantages sociaux des élus, des pompiers et des employés municipaux pour la période du 27 octobre au 30 novembre 2024 au montant de 84 363.71\$.
- Que la greffière-trésorière soit autorisée à les payer.

Les déboursés des présentes listes incluent les dépenses autorisées par les fonctionnaires ou employés à qui le pouvoir de dépenser a été délégué en vertu du règlement no. 2023-349. La présente liste constitue donc le rapport devant être déposé au conseil conformément au dernier alinéa de l'article 961.1 Code Municipal du Québec.

Transfert au surplus du Lac Marieville

CONSIDÉRANT QUE les revenus du Lac Marieville sont plus élevés que les dépenses pour l'année 2024; EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Madame Marielle Farley et résolu de transférer au surplus accumulé affecté au Lac Marieville un montant de 1 445\$ tel qu'indiqué à l'état des revenus et des dépenses 2024 pour l'irrigation des vergers préparés par la responsable des finances.

Dépôt des déclarations d'intérêts pécuniaires des élus municipaux

Conformément à l'article 358 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, la directrice générale, Madame Kathia Joseph dépose les déclarations d'intérêts pécuniaires des élus suivants, à savoir :

Déclaration des informations relatives aux apparentés et opérations interentités
Les membres du conseil ainsi que la directrice générale déposent leur « Déclaration des informations relatives aux apparentés et opérations interentités ».

PÉRIODE DE QUESTIONS

Gala AgriStar 2024 – Demande de commandites

Le conseil prend acte de la demande, mais ne désire pas y donner suite.

Société d'histoire et de généalogie des Quatre Lieux – Demande de subvention annuelle

CONSIDÉRANT QUE la Société d'Histoire des Quatre Lieux adresse au conseil municipal, une demande de 4 500\$ pour l'année 2025 ; CONSIDÉRANT QUE la SHQL a déménagé ses locaux et que le loyer de leur nouvel emplacement est de 18 000\$ annuellement; CONSIDÉRANT QUE par les années passées, la SHQL a dû déployer de nombreux efforts afin de défrayer les frais de loyer et que le soutien demandé aidera à ce que la SHQL se concentre sur sa mission de préservation et de promotion de l'histoire
www.rougemont.ca

régionale;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Rougemont participait au financement de la SHQL en imprimant dix (10) mois par année leur publication mensuelle, mais que cette dernière nous a avisé qu'elle assurait l'impression à partir de 2025 puisqu'il y aura uniquement quatre (4) publications par an;

CONSIDÉRANT QUE la demande répond aux principes établis dans la Politique de dons et commandites adoptée par la Municipalité de Rougemont;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Sylvain Dansereau et résolu de verser un montant de 1 000\$ à titre de participation financière pour l'année 2025.

Fondation Emergo – Campagne de financement annuelle

CONSIDÉRANT QUE la Fondation Emergo adresse au conseil municipal une demande de contribution à leur campagne de financement 2025;

CONSIDÉRANT QUE la Fondation Emergo permet des services de répit à plus de 245 familles qui vivent avec une personne ayant un trouble du spectre de l'autisme;

CONSIDÉRANT QUE la demande répond aux principes établis dans la Politique de dons et commandites adoptée par la Municipalité de Rougemont ;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal considère qu'il est important de soutenir les organismes qui a pour vocation d'aider les plus vulnérables;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Sylvain Dansereau et résolu de faire un don de 350\$ à la Fondation Emergo pour leur campagne de financement 2025.

Fondation Collège Santé (Clinique médicale du Collège) – Versement de la contribution 2025

CONSIDÉRANT QUE la Clinique médicale du Collège par le biais de la Fondation Collège Santé, adresse au conseil municipal une demande de contribution pour l'année 2025;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a adopté la résolution 23-07-4806 laquelle confirmait sa participation à la clinique pour les années 2024 à 2028;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Madame Isabelle Robert et résolu de verser la contribution 2025 à la Clinique, soit un montant de 18 270\$ représentant 6.30\$ par citoyen pris à même le budget 2025.

Parrainage civique de la Vallée du Richelieu – Demande contribution financière

CONSIDÉRANT QUE l'organisme Parrainage civique de la Vallée-du-Richelieu adresse au Conseil municipal, une demande de don de 100\$;

CONSIDÉRANT QUE l'organisme a pour mission, le jumelage d'une personne présentant une déficience intellectuelle, un trouble de santé mentale ou un trouble du spectre de l'autisme avec un citoyen bénévole;

CONSIDÉRANT QUE la demande répond aux principes établis dans la Politique de dons et commandites adoptée par la Municipalité de Rougemont;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Sylvain Dansereau et résolu de verser un montant de 100\$ à l'organisme Parrainage Civique de la Vallée-du-Richelieu.

Adoption du règlement 2024-367 modifiant le règlement 2022-322 concernant la circulation et le stationnement afin de modifier les annexes « A » ET « T »

CONSIDÉRANT QUE le conseil a adopté, le 2 mai 2022, le règlement 2022-322 concernant la circulation et le stationnement ;

CONSIDÉRANT QUE le conseil désire procéder à une modification relativement à l'interdiction de stationnement sur le terrain du Centre des Loisirs Cousineau-Saumure et corriger des erreurs s'étant glissées dans le règlement;

CONSIDÉRANT QU'un avis de motion a été donné à la séance ordinaire du 4 novembre 2024 et que le projet de règlement a été déposé et présenté à cette même séance;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Sylvain Dansereau et résolu d'adopter le règlement no. 2024-368 modifiant le règlement 2022-322 concernant la circulation et le stationnement afin de modifier les annexes « A » ET « T », tel que présenté. Le règlement fait partie intégrante de la présente résolution comme s'il était reproduit au long.

Avis de motion et dépôt du projet de règlement 2024-368 décrétant les taux de taxation et la tarification de certains biens et services pour la municipalité de Rougemont pour l'année 2025

Monsieur Pierre Dion, conseiller, donne l'avis de motion relativement au règlement 2024-368 décrétant les taux de taxation et la tarification de certains biens et services pour la municipalité de Rougemont pour l'année 2025, lequel sera soumis pour adoption lors de la séance extraordinaire du 9 décembre 2025. La directrice générale dépose le projet de règlement.

Une copie du projet de règlement sera rendue disponible sur le site internet de la municipalité.



Demande d'intervention à la MRC de Rouville – Branche 4 du Cours d'Eau Soulanges (ruisseau Lassonde)

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Rougemont a été informé d'une problématique d'odeur et de résidus stagnants dans la branche 4 du Cours d'eau Soulanges, aussi appelé (Ruisseau Lassonde), lequel est situé sur le territoire de la Municipalité de Rougemont ;

CONSIDÉRANT QUE des visites sur place ont effectivement permis de constater une problématique et que des travaux de nettoyage sont nécessaires;

CONSIDÉRANT QUE l'entretien des cours d'eau est de la compétence de la MRC de Rouville;

CONSIDÉRANT QUE conformément à la Politique de gestion des cours d'eau de la MRC de Rouville, toute municipalité dont le territoire est visé par une demande d'intervention dans un cours d'eau est invitée à adopter une résolution afin d'une part, d'entériner la demande de travaux et, d'autre part, de statuer sur l'option retenue pour la répartition du coût des travaux éventuels;

CONSIDÉRANT QU'advenant que le bassin de drainage devant bénéficier de ces travaux soit l'option retenue par la Municipalité, la résolution doit également être à l'effet de consentir à ce que la superficie de ces bassins soit déterminée avec une marge d'erreur d'au plus 10 %;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Pierre Dion et résolu que la Municipalité de Rougemont :

1. Demande à la MRC de Rouville de procéder à l'étude des travaux d'entretien devant être réalisés dans la Branche 4 du Cours d'eau Soulanges et d'entreprendre les procédures nécessaires à l'exécution des travaux;

2. Informe la MRC de Rouville de son intention de répartir le coût des travaux éventuels dans ce cours d'eau en fonction du bassin de drainage devant bénéficier des travaux et consent à ce que la superficie de ce bassin soit déterminée avec une marge d'erreur d'au plus 10%.

Plan triennal de répartition et destination des immeubles - Centre de services scolaire des Hautes-Rivières

CONSIDÉRANT QUE l'article 211 la Loi sur l'instruction publique (RLRQ c. I-13.3), prévoit qu'un centre de services scolaire doit annuellement consulter les municipalités dont le territoire est compris dans le sien, afin d'établir un plan triennal de répartition et de destination de ses immeubles;

CONSIDÉRANT QUE le Centre de services scolaire des Hautes Rivières a transmis à la Municipalité de Rougemont un projet de son Plan triennal de répartition et de destination des immeubles, le 25 octobre 2024;

CONSIDÉRANT QUE le Centre de services scolaires des Hautes Rivières demande aux municipalités de faire part de son avis avant le 20 décembre 2024;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Madame Marielle Farley et résolu de prendre acte du Plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2025-2028 produit par le Centre de services scolaires des Hautes Rivières et d'informer le Centre qu'aucune représentation ne sera fait par la municipalité de Rougemont.

Nomination des comités 2025

M. le maire, Guy Adam, annonce la reconduction des comités municipaux pour 2025;

FINANCES	Isabelle Robert	Sylvain Dansereau
EAU POTABLE	Isabelle Robert	Sylvain Dansereau
VOIRIE	Pierre Dion	Éric Fortin
RESSOURCES HUMAINES	Guy Adam	Marielle Farley
LOISIRS/TOURISME / BIBLIO	Éric Fortin	Marielle Farley
SÉCURITÉ PUBLIQUE/ INCENDIE	Guy Adam	Pierre Dion

Les élus acceptent les comités sur lesquels ils sont nommés.

Nomination des membres du CCU

CONSIDÉRANT QUE le mandat des personnes, citoyennes et élues, nommées au Comité Consultatif d'Urbanisme est d'une durée d'un an et qu'il y a lieu de procéder à de nouvelles nominations;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Madame Marie-Danielle Trudel et résolu d'accepter la proposition du maire, Guy Adam pour la formation du Comité Consultatif d'Urbanisme et de nommer les personnes suivantes :

• MEMBRES CITOYENS

Mme Virginie Fournier

MM. Benoît Bouthillier Wayne Doucet et Robert Gervais.

• MEMBRES ÉLUS

Monsieur Sylvain Dansereau, qui agira à titre de président du comité; Madame Marielle Farley

Nomination des membres du Comité Consultatif en Environnement

CONSIDÉRANT QUE le mandat des personnes, citoyennes et élues, nommées au Comité Consultatif en Environnement est d'une durée d'un an et qu'il y a lieu de procéder à de nouvelles nominations;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Pierre Dion et résolu d'accepter la proposition du maire, Guy Adam pour la formation du Comité Consultatif en environnement et de nommer les personnes suivantes :

• MEMBRES CITOYENS

Mmes Jessica Marion et Chantal Nadeau et M. Alexandre Bazinet

• MEMBRES ÉLUS

Monsieur Sylvain Dansereau et Madame Isabelle Robert

Nomination des administrateurs de la Régie d'assainissement Rougemont/ St-Césaire

CONSIDÉRANT QUE le mandat des administrateurs de la Régie d'assainissement des eaux usées est d'une durée d'un an et qu'il y a lieu de procéder à de nouvelles nominations;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Éric Fortin et résolu d'accepter la proposition du maire, Guy Adam pour la nomination des administrateurs de la Régie d'Assainissement des Eaux Usées Rougemont / St-Césaire et de nommer les personnes suivantes :

• M. Pierre Dion • M. Sylvain Dansereau • M. Guy Adam

• Mme Isabelle Robert (à titre de membre substitut)

Construction du stationnement du Centre des Loisirs Cousineau-Saumure – Décompte progressif no. 3 et réception provisoire des travaux

CONSIDÉRANT QUE l'entrepreneur Excavation St-Pierre Tremblay inc. a déposé le décompte progressif no. 3 et une demande de réception provisoire des travaux de construction du stationnement des loisirs;

CONSIDÉRANT QUE l'ingénieur chargé du dossier, Madame Stéphanie Pelletier, ing., a recommandé le paiement du décompte progressif no. 3 et a émis un certificat d'approbation de réception provisoire des travaux;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Éric Fortin et résolu d'autoriser le paiement du décompte progressif no. 3 au montant de 8 844.27\$ incluant les taxes et la retenue contractuelle, ainsi que la réception provisoire des travaux.

PIIA – 10, rue Ouimet – Construction d'une nouvelle résidence unifamiliale bigénération

CONSIDÉRANT QU'une demande de Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) a été déposée par M. Anthony Meunier, acheteur potentiel, à l'égard d'un projet de construction d'une résidence unifamiliale avec logement bigénération sur le lot 1 714 815;

CONSIDÉRANT QUE le projet prévoit la construction d'une résidence de forme irrégulière d'environ 18,60 mètres X 21.30 mètres;

CONSIDÉRANT QUE le propriétaire actuel a entrepris les démarches auprès de la Commission de protection du territoire agricole afin de faire reconnaître ses droits acquis résidentiels et que le permis ne pourra être émis qu'une fois les droits de construction reconnus ou autrement autorisés par la CPTAQ;

CONSIDÉRANT QUE le modèle de maison et les matériaux choisis par le propriétaire s'insèrent harmonieusement dans la trame bâtie existante;

CONSIDÉRANT QUE le projet rencontre les objectifs de la section 3.1 du règlement sur les PIIA 2022-342;

CONSIDÉRANT QUE le Comité Consultatif d'Urbanisme (CCU) recommande l'émission du permis de construction;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Sylvain Dansereau et résolu de permettre l'émission du permis de construction, selon les recommandations du CCU s'il y a lieu, et ce, lorsque les conditions réglementaires applicables auront été remplies.

24-12-5155PIIA – 575, chemin du Contour – Construction d'un nouveau bâtiment principal multilogements

CONSIDÉRANT QU'une demande de PIIA pour un projet intégré a été déposée par Monsieur Francis Lavoie visant la création d'un projet intégré comportant 5 bâtiments de 6 logements sur le lot 1 715 297;

CONSIDÉRANT QUE la présente demande concerne le troisième bâtiment;

CONSIDÉRANT QUE l'ensemble du projet intégré a été autorisé par le conseil municipal à sa résolution 24-03-4999;

CONSIDÉRANT QUE les permis de construction ont été émis pour la construction des deux premiers bâtiments du projet intégré;

CONSIDÉRANT QUE les matériaux de construction ont été approuvés par le Comité Consultatif d'Urbanisme ainsi que par le conseil municipal;

CONSIDÉRANT QUE le projet rencontre les objectifs des sections 3.1 et 4.1 du règlement sur les PIIA 2022-342;

CONSIDÉRANT QUE le Comité Consultatif d'Urbanisme recommande au conseil municipal d'autoriser l'émission du permis de construction aux conditions suivantes :

- Qu'une toiture soit construite sur les galeries situées à l'étage supérieur;
- Qu'un minimum de deux arbres soient plantés dans les espaces gazonnés situés

entre le mur de façade du bâtiment et l'aire de stationnement.
EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Sylvain Dansereau et résolu de permettre l'émission du permis de construction, selon les recommandations du CCU s'il y a lieu, et ce, lorsque les conditions réglementaires applicables auront été remplies.

PIIA – 585, chemin du Contour – Construction d'un nouveau bâtiment principal multilogements

CONSIDÉRANT QU'une demande de PIIA pour un projet intégré a été déposée par Monsieur Francis Lavoie visant la création d'un projet intégré comportant 5 bâtiments de 6 logements sur le lot 1 715 297;
CONSIDÉRANT QUE la présente demande concerne le quatrième bâtiment;
CONSIDÉRANT QUE l'ensemble du projet intégré a été autorisé par le conseil municipal à sa résolution 24-03-4999;
CONSIDÉRANT QUE les permis de construction ont été émis pour la construction des deux premiers bâtiments du projet intégré;
CONSIDÉRANT QUE les projets de construction de bâtiments multilogements récents comportent tous une partie de revêtement extérieur composé de maçonnerie;
CONSIDÉRANT QUE les matériaux de construction ont été approuvés par le Comité Consultatif d'Urbanisme ainsi que par le conseil municipal;
CONSIDÉRANT QUE le projet rencontre les objectifs des sections 3.1 et 4.1 du règlement sur les PIIA 2022-342;
CONSIDÉRANT QUE le Comité Consultatif d'Urbanisme recommande au conseil municipal d'autoriser l'émission du permis de construction aux conditions suivantes :
• Qu'une toiture soit construite sur les galeries situées à l'étage supérieur;
• Qu'un minimum de deux arbres soient plantés dans les espaces gazonnés situés entre le mur de façade du bâtiment et l'aire de stationnement.
EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Madame Marielle Farley et résolu de permettre l'émission du permis de construction, selon les recommandations du CCU s'il y a lieu, et ce, lorsque les conditions réglementaires applicables auront été remplies.

PIIA – 595, chemin du Contour – Construction d'un nouveau bâtiment principal multilogements

CONSIDÉRANT QU'une demande de PIIA pour un projet intégré a été déposée par Monsieur Francis Lavoie visant la création d'un projet intégré comportant 5 bâtiments de 6 logements sur le lot 1 715 297;
CONSIDÉRANT QUE la présente demande concerne le cinquième bâtiment;
CONSIDÉRANT QUE l'ensemble du projet intégré a été autorisé par le conseil municipal à sa résolution 24-03-4999;
CONSIDÉRANT QUE les permis de construction ont été émis pour la construction des deux premiers bâtiments du projet intégré;
CONSIDÉRANT QUE les projets de construction de bâtiments multilogements récents comportent tous une partie de revêtement extérieur composé de maçonnerie;
CONSIDÉRANT QUE les matériaux de construction ont été approuvés par le Comité Consultatif d'Urbanisme;
CONSIDÉRANT QUE le projet rencontre les objectifs des sections 3.1 et 4.1 du règlement sur les PIIA 2022-342;
CONSIDÉRANT QUE le Comité Consultatif d'Urbanisme recommande au conseil municipal d'autoriser l'émission du permis de construction aux conditions suivantes :
• Qu'une toiture soit construite sur les galeries situées à l'étage supérieur;
• Qu'un minimum de deux arbres soient plantés dans les espaces gazonnés situés entre le mur de façade du bâtiment et l'aire de stationnement.
EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Sylvain Dansereau et résolu de permettre l'émission du permis de construction, selon les recommandations du CCU s'il y a lieu, et ce, lorsque les conditions réglementaires applicables auront été remplies.

PIIA – 810, rue Principale – Construction d'un garage détaché résidentiel

CONSIDÉRANT QU'une demande de Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) a été déposée par M. Alexandre Legault à l'égard d'un projet de construction d'un garage détaché en cour arrière d'une résidence unifamiliale sur le lot 3 565 214;
CONSIDÉRANT QUE le projet prévoit la construction d'un garage détaché de 10,36 mètres X 7,31 mètres, soit 75,8 mètres carrés et d'une hauteur d'environ 6,10 mètres;
CONSIDÉRANT QUE l'implantation du garage est prévue loin en cour arrière, en partie basse du terrain, à une distance d'environ 70 mètres de la rue, sur une partie du terrain partiellement entourée de terres agricoles, rendant celui-ci peu visible;
CONSIDÉRANT QUE l'implantation du garage respecte la présence du cours d'eau bordant la limite de lot latérale gauche;
CONSIDÉRANT QUE le bâtiment accessoire projeté et les matériaux de construction s'insèrent dans la trame bâtie existante;
CONSIDÉRANT QUE le projet rencontre les objectifs de la section 3.4 du règlement sur les PIIA 2022-342;
CONSIDÉRANT QUE le Comité Consultatif d'Urbanisme recommande au conseil
www.rougemont.ca

municipal d'autoriser l'émission du permis de construction;
EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Sylvain Dansereau et résolu de permettre l'émission du permis de construction, selon les recommandations du CCU s'il y a lieu, et ce, lorsque les conditions réglementaires applicables auront été remplies.

Primes de disponibilités 2024

CONSIDÉRANT QUE l'Entente collective du service de sécurité incendie de la municipalité de Rougemont prévoit le versement de primes de disponibilités versées annuellement;
CONSIDÉRANT QUE le montant des primes de disponibilités est prévu au budget 2024;
EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Pierre Dion et résolu de verser les primes de disponibilités au Service de Sécurité Incendie et ce, selon le tableau fourni par le directeur du service, pour un montant total de 7 650\$.

Adoption des prévisions budgétaires 2025 de la Régie d'assainissement Rougemont / St-Césaire

CONSIDÉRANT QUE la Régie d'assainissement des eaux usées Rougemont/ Saint-Césaire a soumis à la municipalité ses prévisions budgétaires pour l'année 2025 pour adoption ;
EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Sylvain Dansereau et résolu d'adopter les prévisions budgétaires 2025 de la Régie d'assainissement des eaux usées Rougemont/Saint-Césaire au montant de 808 999 \$, dont 538 949 \$ est attribuable aux industries.

Répartition des coûts d'exploitation réels 2023 de la Régie d'assainissement Rougemont / St-Césaire

CONSIDÉRANT QUE la Régie d'assainissement des eaux usées a produit à la municipalité le bilan de Répartition des coûts d'exploitation pour 2023;
CONSIDÉRANT QUE suite à cette répartition, la municipalité doit payer un montant de 46 610\$;
EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Madame Isabelle Robert et résolu de payer à la Régie d'assainissement un montant de 46 610\$ à même le surplus affecté aux eaux usées. Il est de plus résolu d'imposer les industries pour les montants de dépassement, tel que prévu aux ententes et verser lesdites sommes au surplus affecté aux eaux usées.

Acceptation de l'offre de service d'Hydrophilia – Suivi piézométrique 2025

CONSIDÉRANT QUE la municipalité doit assurer le suivi piézométrique de l'Aquifère Vadnais;
CONSIDÉRANT QUE suite aux autorisations du MELCC pour l'exploitation de tous les sites de prélèvements d'eau potable municipaux, la municipalité s'est engagée à effectuer le suivi piézométrique des trois sites;
CONSIDÉRANT QUE la firme Hydrophilia a déposé une offre de service pour le suivi 2025 incluant tous les sites de prélèvement;
EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Éric Fortin et résolu de mandater Hydrophilia afin d'assurer le suivi piézométrique des sites de prélèvement Vadnais, Bessette et McArthur pour 2025 au montant de 45 975\$ avant taxes.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Levée de la séance

Il est proposé par Madame Marie-Danielle Trudel et résolu de lever la séance puisque l'ordre du jour est épuisé.

Renouvellement de médailles pour chien



C'est la SPA des Cantons qui s'occupe de la vente de médailles. Selon le règlement municipal, chaque chien est dans l'obligation d'être enregistré et de porter sa licence en tout temps.
Le paiement de la médaille est obligatoire à chaque année. Afin de renouveler vote médaille de la SPA des Cantons, vous devez enregistrer votre animal sur leur site internet, en cliquant sur le lien suivant:



www.spadescantons.com/services/medailles

La médaille est valide 1 an/ 365 jours, à partir de la date de paiement. De plus, les médailles possèdent un code QR à l'endos donc, toute personne retrouvant votre animal pourra vous contacter rapidement. N'hésitez pas à communiquer avec eux pour toute question au 450-263-1117. **Merci de votre collaboration!**



PROGRAMME D'ACTIVITÉS DE LOISIRS

Inscription dès le:
10 décembre 2024

Service des loisirs

En ligne www.rougemont.ca

Par tél: 450.469.3790 poste 224

Courriel à: loisirs@rougemont.ca

PROGRAMMATION Enfants et adolescents

Soccer intérieur - 11 cours* pas de cours le 2 et le 9 mars 2025 Avec Bagel et Katchow

Min. participants par groupe: 6

Max. participants par groupe: 14

Âge	Jour	Heure	Coût	Date	Site
5 à 6 ans	dimanche	10h00 à 11h00	Résident: 50\$ Non-résident: 80\$	19 janvier au 13 avril 2025	Centre des loisirs Salle Desjardins Gymnase
7 à 9 ans		11h00 à 12h00			
10 à 14 ans		12h00 à 13h00			

PROGRAMMATION - Adultes

Anglais Enseignante madame Twila McManus B. Ed.

Pour information contactez l'enseignante au 514.893.9609

Min. participants: 5

Max. participants: 10

Âge	Jour	Heure	Coût	Date	Site
16 ans et +	Mardi	9h à 10h30	Résident: 236\$ Non-résident: 295\$	du 7 janvier au 1 avril 2025	Centre des loisirs Petite salle

Badminton - Pickleball - session de 12 semaines

Âge	Jour	Heure	Coût	Date	Site
16 ans et +	Valider les disponibilités avec le coordonnateur des loisirs		Résident: 50\$ Non-résident: 80\$	Semaine du 13 janvier	Centre des loisirs Salle Desjardins Gymnase

Badminton libre ***NOUVEAU***

Âge	Jour	Heure	Coût	Date	Site
Pour tous	Dimanche	13h30 à 15h00	Résident: 5\$ / pers. Non-résident: 7\$ / pers.	Semaine du 13 janvier	Centre des loisirs Salle Desjardins Gymnase

Pickleball libre ***NOUVEAU***

Âge	Jour	Heure	Coût	Date	Site
Pour tous	Dimanche	15h30 à 17h00	Résident: 5\$ / pers. Non-résident: 7\$ / pers.	Semaine du 13 janvier	Centre des loisirs Salle Desjardins Gymnase

Session Hiver 2025

Début: Semaine du 13 janvier

Fin: Semaine du 14 avril



Municipalité de
Rougemont

Cours Hiit - 14 cours *CIRCUIT TRAINING* voir page 9
Inscriptions auprès de l'enseignante au 514-226-2010

Enseignante: Pamela Boucher

Âge	Jour	Heure	Coût	Date	Site
13 ans et +	Lundi	17h30 à 18h30	Voir informations page 9	du 13 janvier au 14 avril 2024	Centre des loisirs Salle Desjardins Gymnase

Cours Hiit - 14 cours *TABATA HIIT* voir page 9
Inscriptions auprès de l'enseignante au 514-226-2010

Enseignante: Pamela Boucher

Âge	Jour	Heure	Coût	Date	Site
13 ans et +	Mercredi	17h25 à 18h25	Voir informations page 9	du 8 janvier au 9 avril 2024	Centre des loisirs Salle Desjardins Gymnase

Cours Hiit - 14 cours *DROPSET HIIT* voir page 9
Inscriptions auprès de l'enseignante au 514-226-2010

Enseignante: Pamela Boucher

Âge	Jour	Heure	Coût	Date	Site
13 ans et +	Samedi	8h30 à 19h45	Voir informations page 9	du 11 janvier au 12 avril 2024	Centre des loisirs Salle Desjardins Gymnase

Cours de DANSE COUNTRY - 10 cours (Débutant) Enseignant: Lucien Castonguay
Inscriptions et informations: Lucien Castonguay 514-249-6266 ou Yvette Brisson 450-947-0764

Âge	Jour	Heure	Coût	Date	Site
13 ans et +	Mercredi	19h à 20h30	12\$ /cours	du 15 janvier au 19 mars 2024	Salle communautaire 11 chemin Marieville

Cours de dessin débutant - 12 cours voir page 8

Enseignante Kathrine Plouffe

Inscriptions et informations: 514-503-1352 ou kathomecreations.com

Âge	Jour	Heure	Coût	Date	Site
Pour tous	Dimanche	13h à 16h	voir informations page 8		Centre des loisirs Salle CRVTT

Cours de peinture acrylique - 12 cours voir page 8

Enseignante Kathrine Plouffe

Inscriptions et informations: 514-503-1352 ou kathomecreations.com

Âge	Jour	Heure	Coût	Date	Site
Pour tous	Dimanche	9h à 12h	voir informations page 8		Centre des loisirs Salle CRVTT

Yoga pour tous et méditation créative- 12 cours Enseignante Carole Labelle

Âge	Jour	Heure	Coût	Date	Site
16 ans et +	Mardi	19h à 20h15	Résident: 80\$ Non-résident: 100\$	du 14 janvier au 8 avril 2024	Centre des loisirs Salle Groupe Robert

Postures et enchainements de posture avec variations en gradation qui répondront autant aux débutants qu'aux plus avancés. Repos mental et relaxation du corps garanti! Développement de votre force, équilibre et souplesse à tous les niveaux. EN BONUS, accès gratuit au Programme de Méditation Créative : de petites vidéos, dont la méditation de la semaine, afin de supporter votre pratique de méditation durant les cours et à la maison (si désiré).

ViniYoga doux et méditation créative - 12 cours Enseignante Carole Labelle

Âge	Jour	Heure	Coût	Date	Site
16 ans et +	Mercredi	9h à 10h15	Résident: 80\$ Non-résident: 100\$	du 15 janvier au 9 avril 2024	Centre des loisirs Salle Groupe Robert

Le Viniyoga étant graduel et adapté, il y aura une progression posturale durant la session et plusieurs propositions d'adaptation de posture, selon votre état du moment. Développez votre équilibre, votre force, votre souplesse et la maîtrise de votre souffle. EN BONUS, accès gratuit au Programme de Méditation Créative : de petites vidéos, dont la méditation de la semaine, afin de supporter votre pratique de méditation durant les cours et à la maison (si désiré).

Kathome Créations Inc.

EXPLORE TA CRÉATIVITÉ

avec nous

L'aventure commence ici!



CONTACTEZ-NOUS

☎ + (1) 514-503-1352

✉ info@kathomecreations.com

Visitez notre site web pour plus de détail sur nos événements et pour réserver votre cours en ligne!

www.kathomecreations.com



KATHRINE PLOUFFE
ARTISTE-PEINTRE & FONDATRICE

À PROPOS DE NOUS

Kathome Créations est une entreprise locale fondée par Kathrine Plouffe, artiste-peintre et propriétaire de l'entreprise.

Nous œuvrons dans le domaine des arts et de la culture. Nous organisons des événements culturels dans notre belle région de la Montérégie et nous offrons des cours de dessin et de peinture à la Municipalité de Rouville.

Nous avons également une boutique en ligne où nous vendons nos peintures ainsi que des créations originales faites par des artistes locaux!

HORAIRES DES COURS POUR LA SESSION DE JANVIER À MARS 2025

- Centre des loisirs de Rougemont au 270 La Grande Caroline:
 - Dimanche:
 - Cours de peinture acrylique de 9h à 12h.
 - Cours de dessins pour tous de 13h à 16h.

ACTIVITÉS A LA SALLE DE LA FADOQ DE ROUGEMONT

Lundi

8h à 11h
Billard

13h à 16h30
Jeux de cartes

Mardi

8h à 11h
Billard

13h à 16h30
Jeux de cartes

19h à 21h
Jeux de babette

Mercredi

8h à 11h
Billard

Jeudi

8h à 11h
Billard

Vendredi

8h à 11h
Billard

Mardi & jeudi

19h à 21h30
Pétanque

Mois de mai
à septembre



ANIMÉ PAR
Paméla Boucher
Kinésiologue de
formation

HIIT

ÊTES-VOUS PRÊTS?

LES LUNDIS CIRCUIT TRAINING

Il s'agit d'une méthode d'entraînement qui consiste à enchaîner plusieurs exercices physiques variés, sous forme d'ateliers, avec pas ou très peu de temps de récupération.

Objectifs du cours entraînement en circuit :

Le Circuit Training pratiqué à haute intensité est un moyen très efficace de perdre du poids, en se focalisant sur les grands groupes musculaires (jambes, dos, pectoraux).

LES MERCREDIS TABATA HIIT

Le Tabata est un exercice d'intervalle training. C'est un entraînement fractionné très court mais très intense.

Quand le plaisir est au résultat, c'est grâce à la méthode TABATA! Le préféré des cours HIIT!

Objectifs du cours TABATA : Ce programme vous permettra d'atteindre vos objectifs de perte de poids, de perte de masse grasse et d'augmentation de votre tonus fessiers, et abdominaux.

Les Samedis DROPSET HIIT

Cette structure d'exercices intenses augmente la fréquence cardiaque et la dépense calorique pendant l'entraînement. De plus, les répétitions d'exercices répétitives augmentent la production d'hormones, qui aide à brûler les graisses pendant l'entraînement et après celui-ci.

Le plus motivant des cours HIIT!

Objectifs du cours DROPSET HIIT : Ce cours provoque une reconstruction optimale des muscles, bonifie la masse musculaire et affecte positivement les tissus jusqu'au niveau cellulaire.

Prix session hivernale (restez au chaud avec le HIIT!)

1x semaine 230\$

2x semaine 280\$

3x semaine 340\$ (8\$ le cours) MEILLEUR DEAL!!!

Reçus pour assurances.

Tu es nouveau? Un essai gratuit!

INSCRIVEZ-VOUS



514-226-2010

KIN_SANTE@HOTMAIL.FR



*** NOUVEAUTÉ ***

STATIONNEMENT HIVERNAL DE NUIT

*** Alerte déneigement ***

La municipalité de Rougemont a mis en place un service d'alerte déneigement pour la période du 1er décembre 2024 au 15 mars 2025. Bien que le stationnement soit interdit entre minuit et 7h, la municipalité émettra des levées d'interdiction lorsqu'aucune opération de déneigement n'est prévue pour la nuit.

COMMENT S'INFORMER?

Les informations concernant les opérations de déneigement seront mises à jour lors d'un changement de la situation soit: que le stationnement de nuit sera possible ou non, jusqu'à nouvel ordre.

3 MANIÈRES DE S'INFORMER

- **En téléphonant au 450-469-3790 poste 222 (ligne Info-Stationnement)**
- **En consultant notre site internet, sous l'onglet Stationnement de nuit**
- **Par SMS, en vous inscrivant à l'alerte Stationnement de nuit sur la plate-forme SOMUM**

PLATE-FORME SOMUM

Si vous désirez être informés par SMS, vous devez vous inscrire sur la plate-forme via notre site internet au www.rougemont.ca, sur l'onglet STATIONNEMENT DE NUIT. Vous trouverez , sur cette page, la marche à suivre pour créer votre profil, le mettre à jour ou pour avoir de l'information sur les activités de déneigement.

Les citoyens sont invités dès maintenant à aller créer leur profil.

Si vous avez déjà reçu un appel informatisé pour vous aviser d'un avis d'ébullition de l'eau, c'est que vous êtes déjà inscrit sur le portail. Vous devrez tout de même aller mettre à jour votre profil afin de vous inscrire aux alertes de déneigement.

**Pour avoir toutes les informations,
visitez notre site internet au
www.rougemont.ca, sous l'onglet,
STATIONNEMENT DE NUIT.**

Il est de la responsabilité du citoyen de s'informer à chaque fois qu'il prévoit stationner son véhicule sur la place publique, puisque les opérations d'entretien peuvent avoir lieu même en l'absence de précipitations.



Municipalité de
Rougemont

Pour avoir des informations supplémentaires,
contactez-nous au 450-469-3790 #229
ou à info@rougemont.ca





9 décembre 2024

Municipalité de Rougemont

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2025

MOT DU MAIRE

Chers concitoyens de Rougemont,

La fin d'année nous entraîne dans la planification de l'année qui vient et la préparation du budget. Au cours des dernières semaines, les membres du conseil et le personnel ont travaillé très efficacement à la finalisation d'un budget responsable pour la municipalité et à l'avantage de ses citoyens dans un contexte d'augmentation importante de certains coûts opérationnels en particulier au niveau de l'eau potable et du traitement des eaux usées.

Ainsi, en 2025 le budget passera de 4 633 155\$ à 5 230 632\$ soit une augmentation de 13% provenant principalement des augmentations des coûts de traitement d'eau potable et de traitement des eaux usées. La majeure partie de cette augmentation de dépenses sera couverte comme il se doit par les grands consommateurs d'eau potable et par les grands utilisateurs des services de traitement des eaux. En conséquence, la charge fiscale d'une résidence unifamiliale d'une valeur moyenne de 425 000\$ augmentera en moyenne de 2.4%, soit de 1.0% pour une résidence sans services à 3.7% pour une résidence avec services.

Les principaux facteurs qui expliquent la hausse des dépenses en 2025 pour les services d'eau potable et de traitement des eaux usées sont l'augmentation des coûts d'entretien de systèmes vieillissant, l'utilisation de services de consultants pour les opérations quotidiennes et pour des études d'amélioration et des activités de 2024 reportées en 2025 dans le cas du traitement des eaux usées. Dans les autres secteurs d'activité, des augmentations de dépenses sont causés principalement par l'augmentation des travaux de voirie, les exigences légales dans le secteur d'administration générale ainsi que les coûts budgétés pour les élections municipales à l'automne 2025. Aussi le coût de la SQ assumé par la municipalité a augmenté de 8.4%.

Le plan triennal d'immobilisations (2025-2027) totalise 18.0M\$ incluant 4.815M\$ en 2025. Toutefois, il est important de préciser que plusieurs des travaux qui y sont inscrits sont conditionnels à l'obtention d'aide financière des deux paliers de gouvernement.

Le ratio de la dette totale à long terme sur la valeur foncière uniformisée (ETMLT/RFU) demeure à un niveau enviable de 0.44\$/100\$ d'évaluation par rapport au ratio moyen de 1.78\$/100\$ pour les municipalités comparables au Québec.

De plus le niveau de charge fiscale totale pour les citoyens de Rougemont demeure très bas par rapport à celui des municipalités environnantes. Aussi, malgré son augmentation en 2025, le coût de l'eau potable pour les citoyens connectés au réseau d'aqueduc demeure de loin le plus bas de la région (voir les tableaux comparatifs).

Je suis particulièrement fier du maintien du niveau de taxation global très bas pour les concitoyens(nes) de Rougemont et ce malgré des augmentations importantes des dépenses en 2025. Aussi, au cours des 4 dernières années, le total des % d'augmentation moyenne de taxes globales pour une résidence moyenne à Rougemont (9.2%) est très inférieur au total des taux d'inflation rapportés pour la même période (15.9%).

Guy Adam, maire

2024 en bref

- Construction du stationnement Centre des Loisirs Cousineau-Saumure
- Achat d'une camionnette électrique pour les travaux publics
- Bouclage de l'aqueduc de la rue de la Normandie
- Aménagement d'une traverse piétonnière devant l'école
- Forage du puits Vadnais III (remplaçant le puits Vadnais II)

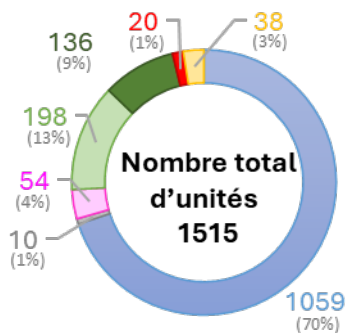


RÔLE D'ÉVALUATION FONCIER

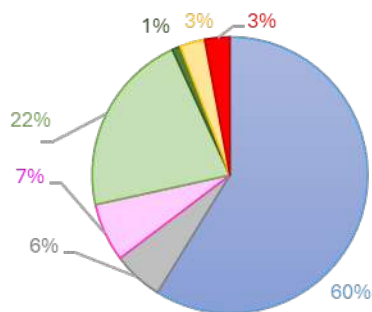
2025 sera la deuxième année du rôle d'évaluation (2024-2026), ce qui signifie que les citoyens ne verront pas de changement au niveau de leur évaluation, sauf si des travaux d'amélioration ont été effectués.

Catégorie de taxation	Rôle 2025	%
 Résiduelle	401 717 890 \$	0.2%
 Commerciale	43 815 990 \$	(2.7)%
 Agricole	145 651 100 \$	0.4%
 6 log. et +	16 817 120\$	5.6%
 Industrielle	37 993 400 \$	0.1%
 Terrains vacants dess.	3 437 800 \$	0.1%
 Terrains forestiers	173 600 \$	0%
 Non-imposable	22 545 400\$	
TOTAL	672 152 300 \$	0.2%

Par utilisation



Par valeur



** Les catégories « terrains vacants desservis » et « terrains forestiers » ont été regroupés dans les graphiques ci-haut.

QUOTE-PART 2025


548 051\$
2024 : 545 068\$
0%



386 138\$
2024 : 355 172\$
↑8.7%

RÉGIE INTERMUNICIPALE
D'ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES
DE ROUGEMONT ET SAINT-CÉSAIRE
808 999\$
(dont 539 949\$ aux industries)
2024 : 633 500\$
↑28%

REVENUS 2025

Taxes sur la valeur foncière : 2 663 841\$
Budget 2024 : 2 547 865\$
Prévu 2024 : 2 563 444\$
4.5%

 **Résidentielle : 1 247 334\$**
Budget 2024 : 1 202 799\$

 **Commerciale : 326 517\$**
Budget 2024 : 324 230\$

 **Agricole : 452 247\$**
Budget 2024 : 435 419\$

 **6 logements & + : 73 104\$**
Budget 2024 : 66 876\$

 **Industrielle : 338 179\$**
Budget 2024 : 326 443\$

 **Terrains vacants : 22 060\$**
Budget 2024 : 20 648\$

Forestier : 539\$
Budget 2024 : 525\$

Projets spéc. : 64 961\$
Budget 2024 : 32 416\$

Règlements d'emprunt : 138 900\$
Budget 2024 : 138 509\$

DÉPEN

Quotes-parts MRC : 548 051\$
Budget 2024 : 545 068\$
Prévu 2024 : 541 920\$
0%

Administration générale : 336 163\$
Budget 2024 : 257 105\$
Prévu 2024 : 238 855\$
31%

Masse salariale 2025 : 1 229 149\$
Budget 2024 : 1 181 884\$
Prévu 2024 : 1 144 684\$
4%

Conciliation fiscales : 228 617\$
Budget 2024 : 296 423\$
Prévu 2024 : 270 331\$
(23)%

Financement : 128 510\$
Budget 2024 : 135 890\$
Prévu 2024 : 134 700\$
(5)%

Loisirs & culture
Budget 2024 : 135 890\$
Prévu 2024 : 134 700\$

UNE AUGMENTATION QUI S'EXPLIQUE...

En 2025, les dépenses de fonctionnement augmentent de 597 149\$ par rapport à 2024, ce qui est dû à la hausse des coûts de la main d'œuvre, des matériaux et des services, ainsi qu'à la mise à jour des équipements et des normes. Pour ce faire, la municipalité a mandaté une firme pour la mise à jour du système informatique (en vertu de la Loi 25) et l'optimisation des services. L'augmentation des dépenses (424 641\$) de main d'œuvre a amené la municipalité à mandaté une firme pour la mise à jour du système informatique (en vertu de la Loi 25) et l'optimisation des services. L'augmentation des dépenses (424 641\$) de main d'œuvre a amené la municipalité à mandaté une firme pour la mise à jour du système informatique (en vertu de la Loi 25) et l'optimisation des services.

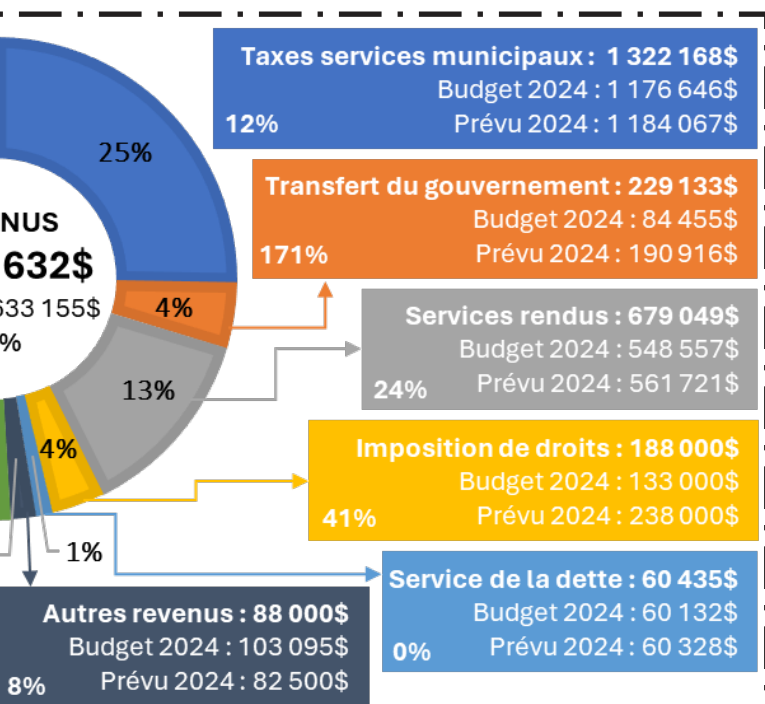
La grande partie de l'augmentation des dépenses (424 641\$) de main d'œuvre a amené la municipalité à mandaté une firme pour la mise à jour du système informatique (en vertu de la Loi 25) et l'optimisation des services. L'augmentation des dépenses (424 641\$) de main d'œuvre a amené la municipalité à mandaté une firme pour la mise à jour du système informatique (en vertu de la Loi 25) et l'optimisation des services.



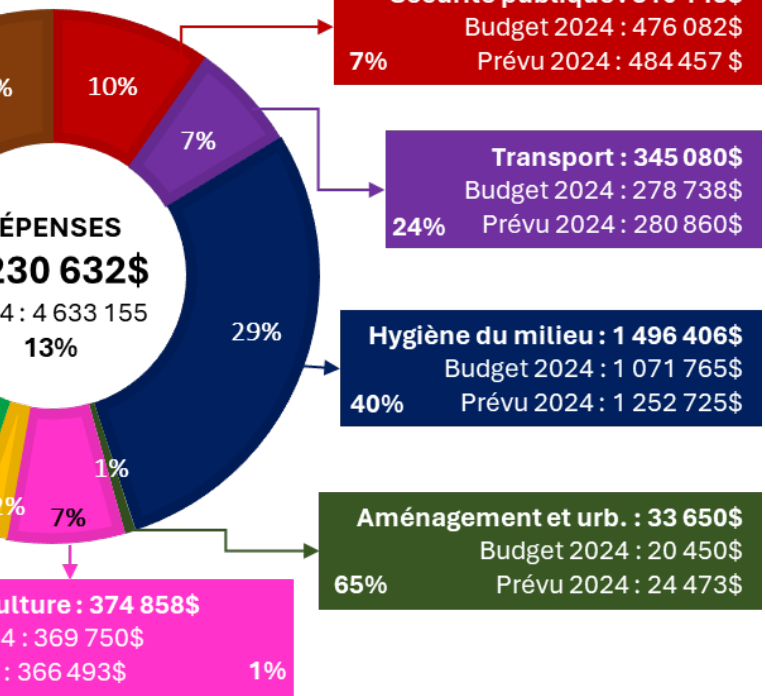
ÉTAT DES SURPLUS

Au 30 novembre 2025

Aqueduc / Eau potable	161 960\$	Lac Marieville	10 720\$
Élections	18 000\$	Parcs et terrains	73 200\$
Carrière/Sablière	194 010\$	Eaux usées	665 143\$
Non-affecté	258 888\$	Autres	3 420\$



EXPENSES 2025



477\$ (13%). Outre l'augmentation des coûts des biens et services, s'ajoute l'importance d'offrir aux citoyens des services. La municipalité investira près de 30 000\$ pour l'amélioration du système de traitement des eaux (archivage). Aussi, une somme de 55 000\$ supplémentaire de 27 500\$ aussi été prévu pour la tenue des élections. Les autres 12 000\$ seront payés par le fonds réservé aux élections.

est attribuable à l'eau potable et aux eaux usées. La pénurie de financement pour la gestion des installations d'eau potable et des eaux usées d'assainissement des eaux usées St-Césaire / Rougemont a été constatée, une partie de ce montant sera toutefois assumé par les citoyens. Les sommes pour l'entretien de nos réseaux vieillissants.

TAXATION 2025

facturation sur le compte de taxes

TAXES FONCIÈRES <i>par 100\$ d'évaluation</i>	2024	2025	%
Résiduelle	0.3000\$	0.3105\$	
Commerciale	0.7200\$	0.7452\$	
Agricole	0.3000\$	0.3105\$	
6 logements et +	0.4200\$	0.4347\$	3.5%
Industrielle	0.8600\$	0.8901\$	
Terrains vacants desservis	0.6200\$	0.6417\$	
Terrains forestiers	0.3000\$	0.3105\$	
Taxe spéciale	0.0050\$	0.0100\$	100%
Emprunts à l'ensemble	0.02364\$	0.02368\$	0%

TAXES DE SERVICE	2024	2025	%
Emprunts « Aqueduc »	15.18\$	16.57\$	9%
Base d'eau (incluant 100 m ³)	50.00\$	55.00\$	10%
Eaux usées	280.69\$	328.48\$	17%

TAXES DE SECTEUR	2024	2025	%
2 ^e Avenue	9.62\$/m.l	9.62\$/m.l	0%
Grande-Caroline	216.12\$	207.28\$	(4)%

TARIFICATION DE L'EAU POTABLE

facturation annuelle (citoyens) et trimestrielle (industries)

\$ / mètre cube <i>excédent 100 m³</i>	2024	2025	%
101 m ³ à 50 000 m ³	0.45\$	0.55\$	22%
50 001 m ³ à 400 000 m ³	0.55\$	0.70\$	27%
400 001 m ³ et +	0.75\$	1.00\$	33%

CHARGE FISCALE RÉSIDENTIELLE

Basé sur une valeur de 425 000\$

BASE COMMUNE	2024	2025	\$	%
Taxe résiduelle	1 275.00\$	1 319.63\$	44.63\$	4%
Taxe spéciale	21.25\$	42.50\$	21.25\$	100%
Emprunts à l'ensemble	100.47\$	100.64\$	0.17\$	0%
Collectes et écocentre	272.00\$	225.90\$	(46.10)\$	(20)%
TOTAL	1 668.72\$	1 688.67\$	19.95\$	1.2%

AVEC SERVICES	2024	2025	\$	%
Base d'eau	50.00\$	55.00\$	5.00\$	10%
Eaux usées	280.69\$	328.48\$	47.79\$	17%
Emprunts « Aqueduc »	15.18\$	16.65\$	1.47\$	10%
TOTAL	2 014.59\$	2 088.79\$	74.20\$	3.7%

SANS SERVICES	2024	2025	\$	%
Vidange fosse septique	100.00\$	100.0\$	0\$	0%
TOTAL	1 768.72\$	1 788.67\$	19.95\$	1.1%

PTI 2025-2026-2027 Programme triennal d'immobilisations

C'est quoi un Programme Triennal d'Immobilisations (PTI) ?

Un outil de planification des investissements en fonction des priorités de développement et des ressources financières disponibles.

Son adoption est obligatoire chaque année et confirme les intentions du conseil quant aux projets qu'il souhaite réaliser.

Il ne représente pas une garantie de réalisation. Par exemple, certains projets qui figurent au PTI le sont sous conditions : approbation gouvernementale, confirmation de subvention, tenue d'un registre des personnes habiles à voter, etc.

DÉPARTEMENT	2025	2026	2027	NON-DÉFINI
ADMINISTRATION	10 000\$			
SÉCURITÉ PUBLIQUE	315 000\$	15 000\$	15 000\$	
TRANSPORT / VOIRIE	2 235 000\$	1 310 000\$	2 655 000\$	
HYGIÈNE DU MILIEU	1 655 000 \$	115 000\$	1 300 000\$	2 050 000\$
AMÉNAGEMENT	310 000\$	300 000\$		
LOISIR ET CULTURE	45 000\$	20 000\$		250 000\$
PROJETS STRATÉGIQUES MAJEURS	245 000\$	7 459 400\$		

La liste détaillée des investissements est disponible sur le site internet de la municipalité : www.rougemont.ca (sous « budget et rapports financiers »)

Quand on se compare...

Taux de taxation des municipalités de la MRC de Rouville

Municipalités	Rougemont	St-Paul d'Abbotsford	Ange-Gardien	Saint-Césaire	Ste-Angèle de Monnoir	Marieville	St-Mathias sur Richelieu	Richelieu
Résiduel	0.3105\$	0.3796\$	0.4300\$	0.7027\$	0.5450\$	0.6554\$	0.5725\$	0.5184\$
6 logements et +	0.4347\$	0.3796\$	0.4300\$	0.7027\$	0.5450\$	0.8736\$	0.5725\$	0.6842\$
Agricole	0.3105\$	0.3796\$	0.4200\$	0.6186\$	0.4350\$	0.6554\$	0.4383\$	0.5184\$
Commercial	0.7452\$	0.3796\$	0.6800\$	1.1930\$	0.5450\$	1.4564\$	0.9310\$	1.1663\$
Industriel	0.8901\$	0.3796\$	0.8200\$	1.2309\$	0.5450\$	1.7957\$	1.2300\$	1.3996\$
Terrains vagues	0.6417\$	0.3796\$	0.8600\$	0.7460\$	0.5450\$	1.3108\$	0.5725\$	1.0367\$

Simulation d'un compte de taxes des municipalités de la MRC de Rouville

Basé sur une évaluation moyenne de 425 000\$
(n'inclut pas les taxes de secteur et de collectes)

Municipalités	Rougemont	St-Paul d'Abbotsford	Ange-Gardien	Saint-Césaire	Ste-Angèle de Monnoir	Marieville	St-Mathias sur Richelieu	Richelieu
Taux résiduel ¹	0.3442\$	0.4472\$	0.4560\$	0.7781\$	0.5606\$	0.6554\$	0.6025\$	0.5184\$
Base d'eau	55.00\$	160.00\$	125.00\$	235.00\$	260.00\$	128.00\$	123.00\$	135.00\$
Eaux usées	328.48\$	265.00\$	125.00\$	690.00 \$ ²	220.00\$	245.00\$	214.00\$	207.00\$
Compte de taxes ³	1 846.25\$	2 325.60\$	2 188.00 \$	4 381.93\$	2 862.55\$	3 158.45\$	2 897.63\$	2 545.20\$

1. Taux résiduel + emprunts remboursables à l'ensemble. Rougemont + taxe spéciale. 2. Calculé sur la moyenne du coût par secteur

Endettement des municipalités de la MRC de Rouville (basés sur les données 2022 du site du MAMH)

Municipalités	Rougemont	St-Paul d'Abbotsford	Ange-Gardien	Saint-Césaire	Ste-Angèle de Monnoir	Marieville	St-Mathias sur Richelieu	Richelieu
POPULATION	2 840	2 913	2 908	5 985	1 774	11 425	4 596	5 624
Endettement total	1 955 292\$	4 280 534\$	8 539 281\$	12 233 524\$	1 131 860\$	25 757 117\$	2 325 751\$	6 371 813\$
Dette / 100\$ d'éval.	0.44\$	0.80\$	1.31\$	1.22\$	0.32\$	1.72\$	0.30\$	0.73\$
Dette / unité d'éval.	1 330\$	3 100\$	5 347\$	5 217\$	1 294\$	6 078\$	1 104\$	2 780\$

À l'approche du temps des fêtes, le conseil municipal et le personnel de la municipalité vous souhaitent leurs meilleurs vœux de bonheur, de santé et de prospérité à vous et à vos proches pour la nouvelle année.



CALENDRIER DES COLLECTES



Ligne Info-Collectes

450 693-2ECO (2326)
1 833 693-2ECO (2326)
infocollectes@mrcrouville.qc.ca

DÉCEMBRE

D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				



Collecte de chaumes
le 8 et 22 novembre



MATIÈRES
RECYCLABLES



Matières
organiques



Matières
domestiques



2025
CHANGEMENT DE JOUR
POUR LE RECYCLAGE

JANVIER

D	L	M	M	J	V	S
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

NOUVEAUTÉ
INSCRIPTION
EN LIGNE
POUR LA COLLECTE
DES VOLUMINEUX

CHANGEMENT D'HORAIRE



ÉCOCENTRE
MRC DE ROUVILLE

Ligne Info-Collectes

450 693-2326
1 833 693-2326

www.mrcrouville.qc.ca

MARIEVILLE



135, chemin du Ruisseau Saint-Louis Est

Hiver | Du 28 octobre au 30 mars 2025

Du jeudi au samedi

9 h à 16 h 30

Dimanche au mercredi

Fermé

Marieville

135, Chemin du Ruisseau Saint-Louis Est (route 227)



MRC
DE ROUVILLE



DÉPANNEUR ROUGEMONT

454 Grande Caroline,
Rougemont, Qc., J0L 1M0

Tél.: 450-469-9999

Téléc.: 450-469-5106

dep.rougemont@outlook.com



ALCOOLIQUE ANONYME

TÉLÉPHONE : 1.877.790.2526

COURRIEL : aidecourriel@aa87.org



GRUPE Avec Amour Rougemont

Réunion: Lundi soir à 19h30

Endroit: 11 chemin de Marieville



GRUPE LES AMIS DU
VENDREDI SOIR

Réunion: Vendredi soir à 20h

Endroit: 11 chemin de Marieville

Monique Gauthier
Courtier immobilier

moniquegauthier.ca
moniquegauthier.ca@gmail.com

450-357-0435



En toute connaissance

Excavation Michel Alix Inc

Excavation de tous genres
Terre, Sable, Gravier
Mini-pelle

555 rue Principale
Rougemont (Qc)
JOL 1M0

cel.: 514 821-2050

tél.: 450 469-2050

R.B.Q. 8316-9375-58



**PLOMBERIE
M. MALLET**

ET FILS INC.

LICENCE # 5739-7051-01

RÉSIDENTIEL
COMMERCIAL
INDUSTRIEL
GAZ NATUREL

MARIEVILLE

MICHEL MALLET

450 708-2490



plomberiemallet@hotmail.com

LES CARROSSERIES BENOIT LECLERC

PAS DE STRESS!

Nous nous occupons de tout... à votre satisfaction.

Estimation gratuite | Réparation pare-brise
Prêt de véhicule récent et discret | Remorquage

AVEC NOUS, C'EST LE CLIENT AVANT TOUT ! GARDEZ LE 😊

**Carrossier
ProColor.**

Service expert à toute épreuve



Parlez-en à nos clients! ▶

Tranquillité d'esprit
et fiabilité assurées



CARROSSERIESBENOITLECLERC.COM • 450 446-1339 • INFO@CARROSSERIESBENOITLECLERC.COM



JARDINS DU COUVENT

RÉSIDENTE PRIVÉE POUR RETRAITÉS

Pour profiter encore plus de la vie!

Nombreuses activités
et ambiance accueillante



Une ambiance familiale collaborative • De grands espaces verts
Une équipe de soins, disponible en tout temps



Repas
savoureux



Vie sociale
et loisirs

24/7

Environnement
sécuritaire



Unité
Réconfort



**Prenez rendez-vous dès maintenant.
Au plaisir de vous rencontrer!**

450 460-3141 | ✉ dlaplante@cogir.net
425, rue Claude de Ramezay, Marieville

JardinsDuCouvent.ca



Vous sentir en sécurité
Vous donner accès à plusieurs services
Vous offrir du personnel attentionné
**Pour nous comme pour vous,
c'est inestimable!**



Pétillant aux bleuets et mûres

AJOUTEZ DE LA COULEUR DANS VOTRE MOIS DE NOVEMBRE!



Découvrez cette recette de mocktail de notre marque SunRype.

Ingrédients

5-6 mûres fraîches
1 c. à soupe (15 ml) de jus de lime
1 c. à thé (5 ml) de miel
125 mL (½ tasse) de Slim Explosion de bleuets
Eau pétillante
Bleuets frais et feuilles de menthe pour décorer
Glace

Préparation

1. Dans un shaker, écraser les mûres avec le jus de lime et le miel.
2. Ajouter la boisson Slim Explosion de bleuets et la glace. Secouer vigoureusement jusqu'à ce que le shaker soit bien froid.
3. Filtrer le cocktail dans un verre rempli de glaçons. Compléter avec de l'eau pétillante
4. Décorer avec quelques bleuets et des feuilles de menthe.

Visitez le sunrype.ca pour d'autres recettes.



Lassonde



Un accompagnement plus grand, qui va au-delà du financement

Avec **EspaceProprio**, nous
sommes maintenant à vos côtés pour
vendre, acheter et rénover l'espace
le plus important de votre vie.

desjardins.com/proprio

